

PARTIE A RENVOYER.

PARTIE A CONSERVER

BULLETIN D'INSCRIPTION.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Mail.....

Articles proposés :

Tarif :

Emplacement de mètres (maximum 3 mètres par exposant) pour le samedi 28 novembre 2015 et dimanche 29 novembre 2015.

Soit 12 € 1 mètre, 24 € 2 mètres, 36 € 3 mètres.

Nombre de grilles souhaitées au prix de 2€ la grille avec un maximum de 2 grilles par exposant :

Total à payer : €

Chèque bancaire à libeller à l'ordre : « Association Tothem ».

A renvoyer à : TOTHEM' – Jacky DUVIN – 6 rue de la Prairie – 90170 ANJOUTEY Tel 03-84-54-66-98 ou 06-17-10-23-16

Mail jacky.duvin@gmail.com

Le nombre des places étant limité, les inscriptions seront closes dès que le métrage maximal sera atteint. Il en est de même pour les grilles.

Les inscriptions ne sont prises en compte que si elles sont accompagnées du règlement.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'organisation et du règlement et m'engage à les respecter. J'atteste sur l'honneur de ne pas être un revendeur.

Fait à, le/2015.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Organisateur : Association TOTHEM

6 rue de la Prairie

90170 ANJOUTEY

Réservations : ☎ : 03.84.54.66.98 ou 06.17.10.23.16

Ou jacky.duvin@gmail.com

Règlement

- Les emplacements payés sont numérotés et attribués au fur et à mesure des réservations.
- Les stands peuvent être installés le premier jour de 9h00 jusqu'à 12 heures. Passé ce délai, les organisateurs se réservent le droit d'attribuer l'emplacement à un autre exposant.
- Les exposants s'engagent à ne pas vendre des produits consommables liquides et du textile sauf dérogation des organisateurs.
- Les exposants doivent respecter les emplacements qui leur sont attribués et doivent les rendre dans le même état de propreté qu'à leur arrivée.
- Le montant payé n'est remboursable qu'en cas d'annulation de la manifestation par les organisateurs.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de problème avec les services fiscaux et la SACEM et en cas de vol, d'accident ou de détérioration de matériel.
- La salle sera gardée dans la nuit du 28 novembre au 29 novembre 2015 de 19h à 10 heures le lendemain. Passé cet horaire, le stand est sous l'entière responsabilité des exposants.
- L'éclairage des stands sera fourni par les organisateurs.
- Les horaires d'ouverture du marché sont le samedi 28 novembre 2015 de 14h à 19h et le dimanche 29 novembre 2015 de 10h à 18h00.
- Les exposants s'engagent à être présents sur leur stand pendant les heures d'ouverture du marché de Noël, dès la mise en place jusqu'au dimanche 18 h00 sous peine de pénalités

Restauration Rapide

Buvette , Vin chaud , Jus de pomme chaud

Seront assurés durant tout le Week-end